

Les plaisirs de la table, arme de la satire morale et politique (du Moyen Âge à la Renaissance... et au-delà)

JEAN-CLAUDE MÜHLERHALER

« Le tyran, dans l'orgie, accoude sur la table,
Commande au crime. »
(Victor Hugo, *La Vision de Dante*)

« Toutes les tables sont pleines de vomissements et d'ordures (*omnes enim mensae repletæ sunt vomitu sortiumque*) », dit la *Vulgate* (*Ésaie* 28 : 8). Lieu de la joie partagée et de l'entente, telle que l'incarne la Sainte Cène¹ aux yeux de l'Occident chrétien, la table est aussi le lieu de la démesure et du dérèglement des sens, celui du triomphe du ventre – de la *gula* et de la *luxuria* – sur l'esprit. *L'Éclésiastique* prône la continence face à l'opulence ostentatoire de la « magna mensa » (*Sap.* 31 : 12-13) et la parabole du mauvais riche (*Luc* 16 : 19-31) dénonce l'orgueil des nantis ; dans le *Livre de Daniel*, la malédiction frappe Balthazar, roi de Babylone, pendant le banquet sacrilège où il fait verser le vin dans les coupes et les vases volés au Temple de Jérusalem. Dans leur virulence, certains versets de la Bible ne cèdent en rien à la colere de Juvénal dénonçant, sous Domitien, le déclin de l'Empire romain à travers des scènes de table. Ainsi, dans la *Satire V*, il pointe du doigt la condition misérable du client confronté à l'arrogance des riches lors d'un repas nocturne. *Qualis cena tamen* (v. 24) : « Mais quel dîner ! », s'exclame le satiriste avant d'énumérer les mets raffinés que le maître des lieux se réserve

1 Comme le rappelle Pierre Michon dans un essai consacré à deux tableaux de Manet (*Tablet*, 2017 : 29) : « On ne peut que penser à la Tablee fondamentale, la symétrie fondatrice, celle autour de laquelle on communit, c'est-à-dire où on transforme la promiscuité en pure positivité, l'oralité en absorption divine. »

à lui seul, tandis que l'amphitryon voit défiler des plats plus insipides les uns que les autres : chou blafard qui pue l'huile de lampe, anguilles sorties des égouts, champignons suspects...

Chez Juvénal, les dérèglements du festin, au cours duquel sont bafouées les lois de la convivialité et de l'hospitalité, révèlent la déchéance morale dont il est le témoin indigné. Le satiriste épingle aussi bien les nantis que les pique-assiettes, car tous sont poussés par le même appétit insatiable (Rimell 2005 : 84-85), le même désir de richesse et l'oubli des idéaux qui ont jadis fait le grandeur de Rome. Il manque à ces banquets l'ordre, la décence et la modération que Plutarque, contemporain de Juvénal, réclame tout au long de ses *Propos de table*. Aux antipodes des échanges favorisés par un repas harmonieux aux relents philosophiques², dont rêve le premier, les descriptions acerbes du satiriste ont des implications politiques. Ses attaques, nées de la colère qui ronge son foie (*Sat.* I, 45), demandent à être lues à la lumière de l'actualité. Elles se distinguent par deux caractéristiques qui marquent plus généralement le registre satirique antique, médiéval, voire moderne :

- Toute satire est ancrée dans la réalité de son temps et la violence de la dénonciation se nourrit du besoin de révéler, comme le note judicieusement Schiller, « la contradiction entre la réalité et l'idéal »³. De là vient l'indignation qui habite le satiriste (Debailly 2012 : 7-11) et fait de ses écrits « comme le fiel de l'Histoire »⁴ ;
- La satire consiste à dévoiler le Mal triomphant dans une démarche qui, de l'Antiquité au Moyen Âge, est fondamentalement conservatrice. On oppose « les perversions du temps présent » (Debailly 2012 : 39) à un Âge d'or perdu, dont on rêve le retour.

À travers le banquet décevant de Virron s'exprime le dégoût que Juvénal éprouve face à son époque. Tout aussi rebutants sont les plats servis lors du banquet infernal décrit par Raoul de Houdenc au début XIII^e siècle. Sous sa plume, l'enfer apparaît – selon une tradition bien attestée – comme un *mundus inversus* « où se pratique la substitution alimentaire diabolique »

2 En France, l'idéal du banquet philosophique s'imposera à la Renaissance (Jeanneret 1987).

3 Schiller, *Poesie naïve et sentimentale*, p. 140 : « den Widerspruch der Wirklichkeit mit dem Ideale ». Le texte date de 1795.

4 La formule est de Jacques Peletier du Mans, « Art poétique » (1555), in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Livre de Poche, 1990, p. 301.

(Burde 2018 : 26). Son *Songe d'Enfer* raconte un voyage allégorique dans l'au-delà, un cadre qui incite le lecteur à décoder le récit en clé morale, sauf que la dénonciation des péchés y est perturbée par l'intrusion du comique (Legros 2013) : on a même pu voir dans ce *dit*, proche des fabliaux⁵, une « joyeuse farce de potache » (Corbellari 2005 : 170) ! Loin d'être le règne des supplées et des souffrances éternelles, l'enfer est – ô surprise ! – un lieu de plaisir placé sous l'égide de Belzébuth, qui accueille chaleureusement le voyageur à sa table.

En songe, le *moi* se retrouve sur le chemin qui conduit à la « cité d'Enfer »⁶. Il arrive à la ville de Convoitise, passe par Foimentie et s'arrête, après avoir franchi le fleuve de « Gloutonie » (v. 146), à Vile Tavernie ; puis il se rend à « Chastiau Bordel » (v. 316) et arrive enfin à « Desesperance », siège du roi d'Enfer, où règne « la greignour joie de France » (v. 358). Sur son chemin, le pèlerin rencontre un Vice personnalisé après l'autre, parmi lesquels les péchés du ventre (*liés à la gula* et à la *luxuria*) occupent une place de choix. Le *moi* succombe à Versez, puis suit Ivresse chez Fornication. Rencontres déterminantes ! L'excès de jouissance et le dérèglement des sens ouvrent au *moi* les portes de l'enfer en obscurcissant sa raison (Demaules 2018 : 77). Loin d'être un témoin distant et irréprochable de l'Autre monde, le voyageur se laisse contaminer et accepte de s'asseoir à la table de Belzébuth. Si dénonciation il y a, quel est donc son statut ?... Quelle est l'autorité morale d'un auteur qui – loin de se poser en juge comme Juvénal – nous entraîne avec lui dans un monde à l'envers aux relents carnavalesques, se présentant sous les traits « d'un jongleur débauché »⁷ ?...

Paradoxalement, Belzébuth est plus large (généreux) et plus courtois que le roi de France, car ce démon mange à portes ouvertes... comme en rêvent les ménestrels ! Mais, à sa table, les convives ont « trop a mengier et poi a boivre » (v. 602) : le déséquilibre entre l'excès de nourriture et le manque de boisson laisse entrevoir une faille dans l'hospitalité du démon. Ces plats assaisonnés, échauffants, provoquent une soif inextinguible, de sorte que les brûlures d'estomac et le risque d'indigestion transforment le banquet en peine et – pour un lecteur imprégné de préceptes chrétiens – en punition du pécheur. La morale guette sous le voile du ludique.

5 Françoise Laurent (2018 : 144) relève que, dans les manuscrits, le *Songe* voisine avec des fabliaux.

6 *Le Songe d'Enfer*, éd. M. T. Mihm, Tübingen, Niemeyer, 1984, v. 7. Toute citation est tirée de cette édition.

7 Comme le développe, dans le sillage des travaux de Fabienne Pomet, Françoise Laurent (2018 : 142-144).

C'est avant tout dans les plats servis sur des nappes faites de peaux d'usuriers (v. 431-32) que se révèle le caractère inquiétant de la table infernale et, par ricochet, le côté sombre de la société française. Voici des « bougres » servis en « sausse de feu » (v. 490/495), voilà de délicieux « pasteurs » de « vieilles putains » (v. 578-579) ! De tels mets suscitent certes une réaction de dégoût, mais la satire reste générale. Elle ne s'en prend pas (du moins pas directement) aux puissants, pointant du doigt des catégories sociales généralement mal vues au Moyen Âge : hérétiques, usuriers, homosexuels, voleurs, prostituées, mais aussi des juristes et des moines (des Bénédictins en l'occurrence). Ils incarnent les péchés capitaux, notamment l'avarice et la luxure, de sorte que le banquet de Belzébuth offre un pendant ludique à la punition des gourmands en Enfer, tels que la peindront, à l'automne du Moyen Âge, le *Calendrier des bergers*, les fresques de la cathédrale d'Albi⁸ ou Jérôme Bosch⁹ dans le *Jugement dernier*. De ce tableau, nous retiendrons un détail : ces réprouvés assis à table, entourés de diables qui leur servent crapauds et serpents (issus du bestiaire infernal) pour tout repas. Chez Bosch, un damné est en plus contraint de boire l'urine qui, d'un tonneau vert – couleur du désordre et de la folie (Pastoureau 1986 : 40) – coule dans sa bouche. Toujours dans le Jugement dernier, deux éléments font plus précisément écho au *Songe d'Enfer* : un monstre rôtit un malheureux à la broche, un autre fait frire un misérable dans une poêle. Les deux diables regardent en direction de la table où est assis le premier damné (qui boit l'urine), comme s'ils lui destinaient ces plats de choix.

Il y a toutefois une différence de taille entre la représentation de Jérôme Bosch et la scène que peint Raoul de Houdenc ! Dans le *Songe d'Enfer*, le *moi* lui-même se retrouve à la table de Belzébuth, il mange joyeusement les rebuts de la société médiévale avec le démon et ses invités, parmi lesquels se trouvent des ecclésiastiques et d'éminents universitaires. Autrement dit, le *moi* participe à un acte de cannibalisme, une communion inversée, sans que cela ne lui pose le moindre problème. Au contraire ! Le convive paraît fort satisfait des mets et entremets qu'on lui sert, jugeant qu'en fin de compte « ce que nuit oi je molt bon oste » (v. 446). Chez l'auteur du XIII^e siècle, l'autodérision et le conformisme ironique – l'adhésion apparente aux valeurs

8 Sur ce thème récurrent à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, voir Bauer (1987 : 129-134). Sur les liens entre le *Calendrier* et la cathédrale d'Albi, voir Baschet (2003 : 374-376).

9 Le rapprochement avec ce célèbre tableau (Akademie der bildenden Künste, Vienne), a été suggéré par Mirabelle Demanles (2018 : 80) : elle met en évidence le processus de « réification » (transfert de l'abstrait au concret) à l'œuvre chez Bosch et Raoul de Houdenc.

(Jankélévitch 1964 : 76) de son hôte – perturbe la clarté de la critique. La parodie instaure une distance esthétique qui laisse le lecteur libre de goûter le renversement carnavalesque proposé par le *Songe* (donc d'en rire) ou de déchiffrer le banquet en clé morale, considérant que l'envers doit être remis à l'endroit. L'ambiguïté d'un texte qui oscille entre la célébration de l'hospitalité infernale et l'insistance sur des mets nauséabonds est source de malaise. Le désarroi du lecteur est d'autant plus grand que celui-ci ne manquera pas de s'interroger sur la présence étonnante de moines et d'évêques à la table de Belzébuth. Voilà le trouble que doit exorciser le rire libérateur, sans lequel le banquet cannibale, trop transgressif, serait décidément insupportable. La parodie et, corollairement, l'exagération dans l'horreur sont nécessaires pour que passe la critique, pour que se fasse une prise de conscience salutaire. Les plats infâmes prêtent à rire, mais le banquet infernal est aussi le miroir déformant d'un monde perverti auquel participent l'Université et l'Église.

Chez Raoul de Houdenc, la critique n'est jamais ouvertement politique. Au passage, le roi de France est même loué pour la justice qu'il rend en condamnant sévèrement les voleurs (v. 326-330). Seule son hospitalité ne semble pas au-dessus de tout soupçon dans la mesure où la générosité de Belzébuth se lit comme un reproche indirect adressé au prince. En même temps, le banquet infernal est un lieu de séduction et, pire, de perdition. Il se présente comme l'envers des repas courtois, sur lesquels s'ouvrent et se terminent souvent les romans arthuriens depuis Chrétien de Troyes. Ceux-ci servent – à l'image de la sainte Cène – à célébrer la paix qui règne dans le royaume en soudant symboliquement la noblesse autour de son roi. Il y a aussi, autour de Belzébuth, une communauté qui se constitue, mais c'est une communauté cannibale qui, aux antipodes d'Arthur et de ses chevaliers, se nourrit des malheureux servis à son repas.

L'idéal de la table arthurienne est un motif que les avatars tardifs du *Roman de Renart*, œuvres de clercs moralistes, ont exploité. Dans le *Couronnement de Renart* (vers 1270), un banquet marqué la fin du règne du roi Lion et le début du règne du goupil qui, par ses ruses, s'est hissé jusque sur les marches du trône. « Asés burent, asés mangierent »¹⁰ : l'abondance des mets à la table du nouveau roi est louée par le narrateur qui y voit l'expression de l'« ouneur » (v. 2720), de l'éclat de la cour. Il juge Renart « cortois » (v. 2717), parce que celui-ci respecte la coutume et condamne le

10 *Le Couronnement de Renart*, éd. A. Foullet, Princeton/Paris, Princeton University Press / Puf, 1929, v. 2721. Toute citation est tirée de cette édition.

prieur qui a osé critiquer l'étalage indécent des richesses¹¹. Tout paraît donc au mieux dans le meilleur des mondes possibles, sauf que le mouton Thber et le hérisson, chassés de la cour, sont réduits à crier famine aux portes du palais, comme Lazare exclu de la table du mauvais riche. Le roi Renart – « que Dius maudie ! » (v. 2796) – ne retient auprès de lui que les bêtes puissantes ; il éconduit les pauvres, les faibles et les vieux. Le changement de ton révèle l'ironie qui sous-tend la louange initiale : si, à l'instar des banquets arthuriens, la table de Renart est un « langage du pouvoir » (Ariès 2016 : 240), elle s'en distingue néanmoins en ne célébrant pas la paix et l'harmonie dans le royaume : elle exprime – sous les apparences d'un faste royal – l'injustice d'une cour où l'orgueil, l'envie et la médisance règnent en maîtres. La force, la ruse imposent leur loi et Renart le magnifique est une figure du tyran.

Dans le sillage du *Couronnement de Renart*, le *Roman de Fauvel*, issu des milieux de la chancellerie royale sous Philippe IV le Bel, affiche ouvertement ses intentions politiques. Les noces du cheval Fauvel et de Yaine Gloire ont lieu à Paris, sur l'île de la Cité. La topographie invite à lire, sous le voile de l'allégorie, une dénonciation du pouvoir en France. C'est ce que confirme l'orgie, sur laquelle débouchent les festivités : les excès de la table curiale sont d'emblee condamnés, car le nombre des mets aurait suffi, signale le narrateur, « pour tiex quatre festes »¹² ! La liste des plats donne le vertige, au point d'aileurs que se crée l'impression d'une « digression gratuite » (Lauriou 2011 : 64-68) où s'inscrit – malgré la condamnation de la *gula* – une fascination culinaire. Au cours du festin, on sert :

- chapons, oisons, gelines, cygnes, paons, perdrix, faisans, hérons et butors (v. 4539-4541) ;
- après les volatiles, de la « venoison de maintes guise » (v. 4542) ;
- puis des « poissons (...) a foison » (v. 4547). Le texte énumère une dizaine de poissons de mer, puis des poissons « d'estans et de rivieres » (v. 4557), tous apprêtés, est-il précisé, avec « grant cure » (v. 4558) ;

11 C'est une critique, à laquelle n'échappent pas les banquets des grands. Ainsi, le faste ostentatoire des festivités organisées en 1378 par Charles V en l'honneur de l'empereur Charles IV ont suscité « critique » et « rallierie » (le « snobisme » français) de certains chroniqueurs, surtout en Allemagne (Lauriou 2018 : 127-129).

12 *Le Roman de Fauvel*, éd. et trad. A. Strubel, Paris, Livre de Poche (Lettres gothiques) 2012, v. 4505. Nous négligeons ici le fait que la liste est empruntée au *Roman du conte d'Anjou* (1316) de Jean Maillart et se retrouve dans la *Voie de Pauvreté et de Richesse* de Jacques Bruryant, dont une version est intégrée au *Messager de Paris*. Signalons néanmoins que sa fonction diffère d'un texte à l'autre.

- des « gauffres et oubles » (v. 4575) qui ouvrent le cortège des friandises et précèdent l'énumération des vins prisés, parmi lesquels celui de Beaune ou le Saint-Pourçain ont encore aujourd'hui la cote.

L'énumération des mets et des boissons dit la fascination de l'abondance, laquelle s'exprime par des allitérations suggestives : « le fist fres et friant » (v. 4601), « savourez fu et sade » (v. 4605) ; « faite fu la dite friture » (v. 4616) ... Mais, pendant cette fête où chants et musique s'allient aux plaisirs de la table, les allitérations – avec le sifflement inquiet des frittatives – s'accumulent au moment où le banquet va sombrer dans la débauche. Des failles¹³, encore timides, sont néanmoins perceptibles plus tôt, amorçant une courbe négative qui s'accroît au fil des mets. Il y a d'abord ces termes qui disent l'excès (« a foison », « a grans monciaux », etc.) ou insistent sur les différentes façons d'apprêter les plats (« maintes manieres », « autres guises », etc.). La surabondance et le raffinement sont une première note critique face aux abus auxquels conduit l'art « des queus qui sevent les sentences » (v. 4571). L'habilité des cuisiniers, adjuvants du Mal, conduit les convives à manger « glotement » et à boire « largement » (v. 4596-97), en grande quantité : la rime marque le basculement dans la démesure de l'orgie, quand les sens les plus bestiaux triomphent et que les dernières lumières de la raison s'éteignent. Les invités rient de joie, quand on apporte le tonneau de Honte, car leur soif est aiguisée par une sauce pimentée – comme dans l'enfer de Raoul de Houdenc ! Ils s'enivrent du vin servi par des Vices personnifiés : « Outrage » (v. 4611) et « Yvresse » (v. 4638) – encore elle ! – les plongent dans cet état d'hébétément qui fait partie des branches de la *gula* dans les arbres des vices¹⁴. La séquence se clôt par une tournure proverbiale¹⁵. Elle fait écho au tonneau de Honte et signe l'aboutissement de la dérive orgiaque : « Ades avront honte beüe / Et partout leens espandue » (Fauvel, v. 4650-51).

Le repas aux couleurs de la courtoisie s'est transformé en une scène de licence scandaleuse. Au sein du récit, certaines tournures rappellent Raoul de Houdenc et confirment le mouvement de déchéance qui structure le repas. On passe des mets prisés à la friture faite « de pechiez [...] contre nature » (v. 4617), puis aux épices et friandises « confites du pechie d'envie / D'ardant couvoitise et rapine » (v. 4629-30) préparées par l'épicière « Lescherie »

13 Sur la dimension satirique des listes de nourriture, voir Jay (2006 : 262-267).

14 Sur l'importance de la métaphore arborescente pour illustrer la filiation entre les vices au Moyen Âge, voir Casagrande et Vecchio (2003 : 280-282).

15 James W. Hassell (1982 : 137), n° H69 (« Boire ses hontes »), cite François Villon et Charles d'Orléans.

(v. 4626). L'intervention des Vices place l'orgie sous un éclairage des plus négatifs. Au contraire de Raoul de Houdenc, où l'intention parodique laisse planer une ambiguïté jamais résolue sur le banquet infernal, le *Roman de Fauvel* porte, après une apparente fascination pour la table aristocratique, un jugement explicite et sans appel.

En effet ! Il y a, parmi les vils courtisans du cheval Fauvel, des Vertus indignées par le spectacle qu'elles ont sous les yeux. Elles refusent de goûter aux plats servis à « celle orde gent et pource » (v. 4661) qui a fait – pour parler avec saint Paul – de son ventre un dieu¹⁶. Leur attitude digne introduit une distance critique, à travers laquelle s'exprime une réprobation qui fait des Vertus les doubles du satiriste dénonçant le scandale d'un pouvoir perverti. Elles pratiquent une modération exemplaire en se faisant servir par

« Abstinence et Sobriété,

Atemprance et Neteté

Et Mesure, qui point ne penchent,

Devant elles servent et trenchent. »

(*Fauvel*, v. 4670-4673)

À l'issue du banquet s'impose une diététique de la mesure. Plutôt que de l'idéal dessiné jadis par Plutarque, celle-ci s'inspire d'une éthique aux relents monastiques, probablement d'origine franciscaine¹⁷. Les excès aux noces de Fauvel et de Vaine Gloire sont l'expression de leur orgueil qui, comparable à celui de Balhazar, les conduit à défer Dieu. Le banquet ne traduit-il pas une volonté de dominer le monde par l'énumération des oiseaux, des animaux de la forêt et enfin des poissons ? Plus qu'un menu, c'est l'emprise de l'homme sur l'air, la terre et l'eau qui est mise en scène. Par ses excès, le banquet des noces est à l'image du pouvoir inique que le couple impose au royaume de France : de même que les convives s'emplissent la panse à outrance, l'usurpateur Fauvel dévore ses sujets à belles dents, les suçant jusqu'à la moelle pour s'enrichir, lui et les siens, au mépris de toute justice. Le maudit cheval fauve incarne le Mal triomphant à l'instar de Renart le roux !

Que l'intempérance puisse servir de métaphore pour un pouvoir inique n'étonne pas. Selon Guillaume de Conches commentant Juvénal, l'allusion à Marius, qui se met à boire dès la huitième heure (*Sat.* I.49-50), est

16 Aux *Philippiens* 3 : 19 : « quorum deus ventris est ».

17 Sur l'influence des ordres mendiants à la cour de France, voir Le Goff (1996 : 328-344).

une façon détournée de dénoncer les excès de table dont s'est rendu coupable Néron, prototype du tyran : « Hic Nerone[m] de gulositate reprehendit »¹⁸. De leur côté, les *régimes des princes* mettent en garde les futurs souverains, leur rappelant que la *temperantia* est une des vertus requises pour être digne de gouverner. La « desatempérance »¹⁹, écrit Henri de Gauchi dans sa traduction du *De regimine principum* de Gilles de Rome, destiné au futur Philippe IV le Bel, est un « vice tres bestial » : elle détruit le respect des sujets pour leur seigneur, alors que celui-ci devrait leur servir de modèle. Le roi assyrien Sardanapale plongé dans la débauche ou Nabuchodonosor broutant l'herbe dans sa folie (*Daniel* 4 : 28-33) en offrent des illustrations célèbres. Quant à Fauvel, il est – selon Fortune, fille de Dieu, qui insulte son prétendant – « fiens et ordure » (v. 3826), un misérable « sac tout plein de merde » (v. 3851), bref un suzerain indigne et un suppôt du diable.

Contemporain des auteurs du *Roman de Fauvel*, Philippe de Vitry (évêque de Meaux) oppose, dans son *Dit de Franc Gontier*, la vie saine du berger à celle du courtisan qui végète dans la crainte : « Je n'ay la teste nue / Devant thirant, ne genoil qui s'i ploye »²⁰, clame le premier, conscient du bonheur qu'il doit à son indépendance. Autour de 1400, un autre évêque, Pierre d'Ailly, s'inspire de ce poème anticourtisan pour brosser un portrait au vitriol du tyran assis à une table qui croule sous les mets les plus raffinés :

« Vins et viandes avoit il sans mesure,

Chars et poissons, occis en mainte guise,

Broués et saulces de diverse taincture,

Et entremès fais a devise. »²¹

La brève énumération suffit pour condamner le tyran que le locuteur qualifie, dans le vers qui suit la citation, de « mal glouton » en proie à une « lescherie » (v. 15) insatiable. Pierre d'Ailly exploite la polysémie des termes : *glouton* désigne le goinfre, mais c'est aussi un terme d'insulte signifiant canaille ou traître. Quant à la *lescherie*, elle renvoie à la fois à la gourmandise et à la luxure, les deux péchés du corps dans le septénaire des vices

18 Guillaume de Conches, *Glose in Juvenalium*, éd. par Bradford Wilson, Paris, Vrin, 1980, p. 106, col. droite (cf. col. gauche : « scilicet gulostitas imperatoris »).

19 *Li Livres du gouvernement des rois*, éd. S. P. Moloney, New York, AMS Press, 1966, pp. 56-57.

20 « Dit de Franc Gontier », v. 23-24, in *Arthur Pinget*, « Le Chapel des fleurs de Jys », *Romantia*, 27 (1898), p. 64.

21 « Combien est misérable la vie du tyran », v. 9-12, *ibid.*, pp. 64-65.

qui remonte à Grégoire le Grand (Casagrande/Vecchio 2003: 10). Soumis à ses sens, le tyran mérite non seulement le mépris de tous, il est de surcroît malheureux, car la surabondance même de sa table l'empêche d'en jouir :

« Mais sac a fiens, pulente cimiterie,
Sepulcre a vin, corps bouffi, crasse pance,
Par tous ses biens en soy n'a lie chiere,
Car ventre saoul en saveur n'a plaisance. »²²

Focalisé sur la figure du tyran, le *vituperium* passe sous silence les effets de son gouvernement sur le pays. La condamnation de Pierre d'Ailly est réductrice dans la mesure où la seule gourmandise suffit à dénoncer le mauvais prince. Le corps bouffi du tyran est celui d'un homme sans conscience, réduit à ses appétits animaux, vivant dans les ténèbres du péché. Il est, comme le suggèrent les termes de « cimiterie » et de « sepulcre », un mort vivant, guère différent des *gulosi* contraints de manger des mets répugnants en enfer. Le regard du locuteur est aussi critique, sa parole aussi virulente que celle de Fortune, quand elle voue l'infâme Fauvel aux gémonies.

Du Moyen Âge à la Renaissance, l'association du tyran à la table (richement garnie) est récurrente. Pour François Villon, la table est l'emblème même de l'homme au pouvoir, du « tirant seant en hault » (assis à la haute table), contre lequel le « povre homme las »²³ est impuissant, contraint de se taire. Au contraire du poète parisien, qui refuse d'adopter la posture du moraliste en se murant dans un silence parlant, son contemporain Jean Tenessax dénonce le mal qui ronge la cour et la société. Son *Livre de Regnard* est une mise en prose, enrichie de gloses, de *Renart le Nouvel* de Jakemart Gielée, œuvre datant de l'époque du *Couronnement de Renart*, déjà évoqué. L'entreprise de Jean Tenessax témoigne de l'actualité de ces œuvres moralisatrices encore deux siècles plus tard. La satire peut en effet se détacher de l'occasion qui l'a suscitée pour être recyclée, à condition qu'elle reste assez générale, soit en recourant à la fable animale, soit en passant par l'allégorie qui, avec son cortège de personifications, donne au message une portée plus universelle.

Les gloses du narrateur, témoin de son temps, laissent transparaître l'indignation de Jean Tenessax (nous soulignons) : « je ne m'esbahys point et

22 Citation et contexte chez Jean-Claude Mühlenthaler (1995: 59).

23 « Testament », v. 1459 et 1462, in François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, éd. et trad. J.-C. Mühlenthaler, Paris, Champion Classiques, 2004, p. 168.

pour le present si ont fait telles manieres de faire, car Regnard n'est point encor mort »²⁴. Comme dans le *Couronnement de Renart*, le triomphe du goujil est total : le roi Noble quitte la nef des Vertus pour se rendre à « Passeorquiel » (p. 134), le palais au nom emblématique où siège Renart. Le lion y est, on s'en doute, accueilli royalement :

« Quant furent arrivez, le roy s'assist a table, et la royne amprès luy, et les autres pareillement. Regnard commanda aux menestriers qu'ilz trompassent a chescun mes qu'on asserroit (mettrait) sur table, et ainsi le firent. Maistre Regnard servoit a table tresverenement. Après ce qu'ilz eurent disné, rendirent graces a Dieu. Puis commancerent menestriers a trompiller et jouer de tous instruments et chescun se print a dancier. » (*Livre de Regnard*, p. 134)

Le lecteur n'apprend pas en quoi consistent les plats ni la manière de les apprêter. Il n'en reste pas moins que la table, alliant les plaisirs du goût et de l'ouïe, se présente comme une entreprise de séduction. Face à Noble, Renart joue la carte du conformisme ironique en respectant non seulement le code d'un repas aristocratique, mais en servant lui-même son hôte dans un acte d'humilité feinte. Dans cet antre du Mal qui, selon la glose, représente l'« enfer » (p. 139), la prière adressée à Dieu fait partie d'une mise en scène destinée à mettre le roi Noble en confiance. Le narrateur en profite pour dénoncer tout prince « qui est obstiné à mal faire pour querir ses plaisances tant en femmes ou autrement » (p. 135), faisant écho à la mise en garde du *Deutéronome*²⁵ contre les tentations (chevaux, femmes, richesses) auxquelles succombent volontiers les rois dans leur orgueil. Le mauvais prince est comparable à Julien l'Apostat, mais la leçon vaut, au-delà, plus généralement pour chaque chrétien : personne ne saurait, écrit Jean Tenessax, échapper à la damnation éternelle sans apprendre à « bien vivre et bien mourir » (p. 136) !

Les gloses du *Livre de Regnard* oscillent entre un régime des princes et un *ars bene vivendi* et *moriendi* adressé à tout un chacun. La critique du mauvais prince cède volontiers la place à une morale (passe-partout) où Renart est tour à tour une figure du séducteur et du pécheur. Dans la lecture qu'en propose Jehan Tenessax, la satire de *Renart le Nouvel* perd de son mordant, car l'ancre du récit dans l'actualité politique s'estompe. Significativement,

24 *Le Livre de Regnard*, éd. E. Suomela-Härnäs, Paris, Champion, 1998, p. 22. Cf. p. 50, 52, 62, 66, etc. : la glose propose systématiquement une actualisation (morale) du récit.

25 *Dut.* 17: 14-20. Les versets proposent une véritable éthique royale.

Le « petit traicte » (p. 151) se clôt par une plainte sur l'absence de Charité, Amour et Largesse dans « ce val de misere » qu'est le monde. En fin de compte, Jehan Tenessax jette sur son temps le regard déabusé d'un chrétien qui se sent déphasé, scandalisé de voir les nombreux émules de Renart gravir l'échelle sociale.

Pour que la satire devienne un « instrument politique »²⁶, une arme entre les mains d'un auteur engagé dans les affaires de son temps, il faut que la société soit secouée par une crise profonde. Pendant les guerres de Religion, le protestant Théodore de Bèze (avec ses collaborateurs) prend une plume partisane pour dénoncer la perversion de l'Église catholique dans les *Satyres chrestiennes de la cuisine papale*. Ce brûlot, publié à Genève en 1560 sans nom d'auteur, a la nourriture pour métaphore directrice : il consiste en une suite de satires qui retracent le parcours d'un banquet, du travail à la cuisine au repas pour passer enfin aux « devis d'après dîner »²⁷ (*Satyre VII*) et aux iatrides. Sans entrer ici dans le détail du texte, que nous avons analysé ailleurs (Mühlethaler 2018 : 69-76), relevons que Théodore de Bèze dénonce sans vouloir enseigner, sans rechercher le *flectere ad bonum* de l'orateur antique ou chrétien. Ce n'est pas que la morale soit absente de l'œuvre, car toute satire présuppose un système de valeurs au nom duquel l'écrivain juge le monde. Mais jamais Théodore de Bèze ne tente de remettre qui que ce soit sur le droit chemin. Son public, ce sont ses coreligionnaires, qu'il incite à rejeter et condamner l'Église romaine en tournant ses pratiques en dérision. Les relents de l'immonde cuisine papale sont exploités en vue de provoquer un « choc émotionnel » (Debailly 2012 : 528) autrement plus efficace que toute forme de raisonnement. En cherchant à provoquer le dégoût et l'indignation de ses lecteurs, Théodore de Bèze fait sien un procédé hérité de Juvénal et que nous avons retracé dans le *Roman de Fauvel* et chez Pierre d'Ailly.

Plus près de lui, la même démarche caractérise les *Stultiferae naues* de l'humaniste Josse Bade, dont Jean Droyrn donne une adaptation en français autour de 1498 – la *Nef des folles*. Il y dénonce les effets néfastes du vin et des excès de table, citant la Bible et Juvénal (parmi d'autres autorités), et

26 André Winandy (1974 : 269) offre un aperçu de l'« abondante production satirique, politique et religieuse » qui traverse le XVI^e siècle.

27 [Théodore de Bèze], *Satyres chrestiennes de la cuisine papale*, éd. Ch.-A. Chamay, Genève, Droz, 2005, p. 222. Toute citation est tirée de cette édition.

condamne violemment les folles qui « mengussent comme pourceaux »²⁸. Leurs mœurs indignes, on les retrouve, hélas, jusque dans « la court des nobles » gangrénée par le mal ! L'évocation de la déchéance morale de l'aristocratie, qui devrait servir de modèle à la société tout entière, laisse entrevoir les enjeux politiques de la critique. On les perçoit aussi dans l'allusion fugitive au banquet « du Pape » (p. 171, v. 37-40) qui n'égale pourtant en rien les turpitudes de la Rome antique. Poussés par leur gourmandise insatiable, « folz et folles » dévoient les « grans biens que seroient bien duysans aux povres » (p. 223). Mais, là encore, les enjeux sociaux cèdent vite la place à des considérations morales plus générales. Il s'agit, à force d'exemples et de considérations critiques, de réduire à néant l'attrait exercé par la *gula*, car ce péché soumet hommes et femmes à l'empire des sens, les ravalant au rang de l'animal dépourvu de raison. La multiplication de substantifs et d'adjectifs négatifs (*impiété, iniquité, ord, sale, laid, turpe, feditaque*, etc.) ne suffit pourtant pas à conférer à la *Nef des folles* la force polémique des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale*. Il manque à ce traité un lien fort avec l'actualité politique : le but est de ramener les lecteurs et surtout les « mondaines, folles perverses » (p. 226) sur le droit chemin. La *Nef des folles* est un *ars bene vivendi*, pas un pamphlet où s'inscrirait l'engagement de l'auteur dans son temps.

La virulence de Théodore de Bèze se retrouve par contre sous la plume d'Agrippa d'Aubigné, son coreligionnaire. Nouvel Hannibal, celui-ci s'attaque « aux monstres d'Italie »²⁹, mais aussi aux turpitudes de la cour des derniers Valois. Dans le second livre des *Tragiques* – la *Chambre dorée* – le Huguenot dénonce une justice inique, laquelle répète le geste sacrilège de Lycaon, qui avait servi de la chair humaine à Jupiter, ou celui de Thyeste dévorant son propre fils. Les repas d'horreur, connus par l'intermédiaire des *Métamorphoses* d'Ovide, éclairent d'une lumière crue les agissements des juges, nouvelle « gent cannibale » (v. 197) qui

« [...] de son vif gibier le sang tout chaud avale,
Qui au commencement par un trou en la peau
Suce, sans écorcher, le sang de son troupeau,
Puis achève le reste, et de leurs mains fumantes

28 *La Nef des folles*, éd. O. A. Duhal, Paris, Classiques Garnier, 2013, pp. 162-168 (« Du goût fou ») et p. 221 pour la citation.

29 « Misères », v. 2, in *Les Tragiques*, éd. F. Lestringant, Paris, Gallimard (Poésie), 2003 (2^e éd. revue), p. 77.

*Portent à leurs palais bras et mains innocentes,
Font leur chair de la chair des orphelins occis.*»
(*Chambre dorée*, v. 198-203)

Aucun raffinement ici, aucune préparation des mets, ni même de cuisson ! La dévoration crue, souvent associée depuis les Romains à la sauvagerie (Ariès 2016 : 125, 208), dit l'horreur face au repas anthropophage. C'est un « vif gibier » dont les juges iniques sucent – relevons le rejet du verbe en début de vers – le sang, vampirisant un corps martyr. Ceux qui devraient protéger la veuve et l'orphelin se sont mués en loups féroces qui dépècent leurs victimes encore en vie. La dure réalité de ces temps de fer dépasse aux yeux de l'auteur l'abjection des repas cannibales imaginés par les anciens « poètes » (v. 187) dans leurs fables. La violence d'Agrippa d'Aubigné rejoint la violence des pamphlets protestants dénonçant les puissants qui, au lieu d'être les nourriciers de l'Église, en sont les bourreaux. On retrouve les mêmes images fortes, inspirées de la Bible, sous la plume de prédicateurs tels que Calvin ou Bullinger (Soulié 1980 : 298-300). Échos parlants ! Il n'y a aucune commune mesure entre la table opulente du tyran médiéval et le cannibalisme des juges dans la *Chambre dorée* : avec la « voix courroucée » (Debailly 2012 : 593) d'Agrippa d'Aubigné, le dégoût et le rejet de l'Autre sont poussés à leur paroxysme. La dénonciation comme toute symbolique du mauvais prince, de Fauvel au tyran de Pierre d'Ailly, ne soumet jamais – malgré l'insulte et le dénigrement – le lecteur à une telle intensité émotionnelle, caractéristique de l'écriture partisane forgée au feu de l'action.

La transgression des interdits alimentaires est un signe d'infamie qu'on retrouve dans la *Satyre menipée* (1594). Il est çà et là question de nourriture (Boudou et al. 1987 : 110-111) dans les discours des adversaires d'Henri IV, réunis par les chefs de la Ligue en 1593 à Paris. S'en dégage l'image d'un sinistre monde à l'envers où l'on mange ossements, cricrifs, parchemins, pierres. Pourtant, ni les plaisirs de la table, évoqués sur le mode du regret³⁰, ni les banquets d'horreur ne font l'objet de développements conséquents. Il suffit que le duc de Mayenne, qui tient à empêcher l'accès au trône d'un prince huguenot, mobilise deux souverains macabres pour éclairer la situation de la ville assiégée d'une lumière sinistre. Il y a, d'un côté, l'épisode célèbre – tiré de la *Guerre des Juifs* de Flavius Josèphe – où l'on voit

³⁰ Le recteur Rose se souvient des vins qui, jadis, égayaient les « festins » des bachotiers et docteurs (*Satyre menipée*, éd. M. Martin, Saint-Etienne, Publications de l'Université, 2010, p. 103).

une mère manger son propre enfant (p. 61) ; de l'autre, le duc loue l'ambassadeur d'Espagne, « zelateur de la foy », pour avoir invité les Parisiens affamés à se nourrir des ossements du cimetière des Innocents. Les « devots Catholiques » les auraient – s'ils avaient suivi le conseil de Mendoza – « reduicts en pouldre, beuz et avarez et incorporez en leur propres corps, comme les anciens Troglodites faisoient leur peres et amis trespasses » (p. 60). Souvenir du massacre des Innocents, profanation des tombes et transgression d'un interdit alimentaire s'allient pour dénoncer les effets funestes de la politique menée par le duc de Mayenne et ses alliés espagnols.

Monsieur d'Aubray, représentant du Tiers État et partisan de la paix³¹, explicitera l'accusation en rendant les nobles ligueurs responsables de la misère du peuple. Depuis qu'ils ont fait tomber Paris « dans les rets des tyrans » (p. 126) au nom de leurs intérêts personnels, on y manque de tout : « Qui se peut vanter d'avoir dequoy vivre pour trois semaines, si ce ne sont les voleurs, qui se sont engraissez de la substance du peuple ? » (p. 128), demande d'Aubray. Les profiteurs de la guerre civile rejoignent les tyrans buveurs de sang, tandis que les bourgeois affamés ne peuvent que rêver des anciens « festins » et des « tables friandes » du temps jadis. Il leur faut désormais se nourrir de « fromage blanc » (p. 128) – comme les Suisses – à défaut d'avoir été réduits à manger « les oz de noz peres comme font les sauvages de la nouvelle Espagne » (p. 129). Des rustres montagnards aux cannibales d'Amérique ! Les derniers vestiges de la civilisation se perdent dans cette double comparaison : l'invitation cynique de l'ambassadeur espagnol à profaner les tombes est décidément source de scandale.

De l'orgie au cannibalisme, du triomphe des sens au sacrilège, la table a partie liée avec la dénonciation d'une dérive sociale et morale. Parfois, celle-ci débouche sur l'incrimination d'un pouvoir tyrannique dont les représentants se vantent « dans les sales et vilains plaisirs »³². La satire peut se présenter sous une forme essentiellement ludique (le *Songe d'Enfer*), recourir au renversement parodique (les avatars du *Roman de Renart*) ou embaucher la trompette du moraliste (Pierre d'Ailly, Jean Tenessax, la *Nef des folles*) ; elle peut mettre en scène un *mundus inversus et perversus*, que ce soit sur le mode carnavalesque (le *Roman de Fauvel*) ou dans une diatribe qui vire au

³¹ Sur le contexte politique rendu des dernières années de la guerre civile, voir Olivia Capri (2002 : 567-588).

³² La Boétie, « Discours sur la servitude volontaire », in *Œuvres politiques*, éd. F. Hincker, Paris, Éditions sociales, 1971, p. 49.

pamphlet dans une France déchirée par la guerre civile. Toujours, il s'agit de provoquer chez le lecteur une réaction de rejet et, corollairement, une prise de conscience salutaire. Le satiriste dit son mal-être au monde et espère que le public fera sienne son indignation, de manière à retrouver les valeurs vraies, quand il ne s'agit pas, comme pour Théodore de Bèze ou Agrippa d'Aubigné, de résister à ceux qui foulent des pieds les lois de la nature et de Dieu : « Haïsez les méchants ! » (*Les Feux*, v. 839) est une invitation à la révolte.

Voilà à quoi visent la peinture des excès à table et, dans un crescendo de l'horreur, les transgressions alimentaires dans les textes qui, du Moyen Âge à la Renaissance, dénoncent un pouvoir inique. Les vers de Victor Hugo, cités en exergue, se lisent comme le jointain écho d'un motif qui a traversé les siècles. Ce fervent admirateur du « satirique »³³ Juvénal cherche – comme d'Aubigné – à frapper par l'image forte : le discours adressé par l'ange aux rois dans la *Vision de Dante* met en regard le « sang innocent à grands flots répandu »³⁴ et l'orgie du tyran accoudé à table, dans un geste où s'inscrivent l'ennui de l'homme repu et son injustice nonchalante³⁵. Cette même tradition permet de mesurer à quel point Baudelaire infléchit le motif quand, dans un des poèmes les plus célèbres des *Fleurs du mal*, il évoque le « roi d'un pays pluvieux » (v. 1)

« Qui, de ses précepteur méprisant les courbettes,
S'ennuie avec ses chiens comme avec d'autres bêtes.
Rien ne peut l'égayer, ni gibier, ni faucon,
Ni son peuple mourrant en face du balcon.
Du bouffon favori la grotesque ballade
Ne distrait plus le front de ce cruel malade. »
(*Spleen*, v. 3-8³⁶)

33 Victor Hugo, *Les Châtiments*, éd. R. Journef, Paris, Gallimard (Poésie), 1977, p. 208 : « Même toi satirique, et moi tribun amer » – Autres évocations de Juvénal aux pp. 40, 102, 207, 210, 211 (« mon vieux lion classique »).

34 « La Vision de Dante », v. 490, in Victor Hugo, *La Légende des siècles*, éd. L. Cellier, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, vol. II, p. 329.

35 Dans les *Miscarables*, le système capitaliste conduit à « un partage inégal et injuste de la nourriture », amenant « les forts à écraser les faibles et les gras à manger les maigres » (Becker 2017 : 64) dans un acte de cannibalisme symbolique.

36 Baudelaire, *Œuvres complètes*, éd. C. Pichois, Paris, Gallimard (Pléiade), 1975, vol. I, p. 74 (*Fleurs du mal*, n° LXXXVII).

Si un lecteur médiéval était tombé sur ces vers, il y aurait vu un discours anticurial et, plus précisément, un pendant à la critique du tyran par Pierre d'Ailly. L'imaginaire du tyran est en effet étonnamment stable et les deux textes brosent – à quelque quatre siècles de distance – le portrait d'un souverain malheureux, indifférent aux passe-temps qu'offre son état – chasse, table, poésie et, un peu plus loin, les séductions des « dames d'atour » (v. 10). Notre lecteur aurait certainement reconnu, dans l'allusion aux malheurs du peuple, la dénonciation d'un pouvoir sans foi ni loi, qui néglige le *bonum commune* au profit du *bonum proprium*. Seulement, Baudelaire ne condamne pas, comme Pierre d'Ailly, un tyran plongé dans les ténèbres du péché ; il n'admet pas non plus, à la suite de Pascal ou de l'encyclopédiste Saint-Lambert, qu'un roi serait « plus malheureux que le moindre de ses sujets » sans les divertissements³⁷ qui lui cachent combien son statut est fragile et menacé. Il exploite à sa manière la vision topique du prince avide de plaisirs dont se souviendra encore Eugène Ionesco dans *Le Roi se meurt* (1962) : « Fini de folâtrer, fini les loisirs, finis les beaux jours, finis les gueuletons, fini votre strip-tease »³⁸, déclare la reine Marguerite, pointant du doigt la perte de maîtrise de Bérenger I^{er} autant sur sa propre vie que sur son royaume laissé à l'abandon, qui sombre dans le chaos.

La remarque de Marguerite, dans sa brièveté allusive, offre une vision de la vie aristocratique réduite à un cliché. Mais Ionesco le recycle en faisant du roi une incarnation de l'homme en général : face à la mort, chacun découvre sa solitude fondamentale ; chacun voit s'écrouler un royaume, le sien, et s'éloigner les plaisirs de la table (*gueuletons*) et du lit (*strip-tease*), perdus à jamais. Plus existentielle que politique, la réécriture du motif l'était déjà sous la plume de Baudelaire, mais celle-ci nous paraît encore aujourd'hui plus radicale. Dans *Spleen*, le prince languit au sein même d'un tourbillon de plaisirs sans saveur – à l'image du poète lui-même. « Je suis comme le roi d'un pays pluvieux » : Baudelaire se reconnaît, par un geste impensable au Moyen Âge et même au XVIII^e siècle, dans le prince miné par cet ennui qui naît – comme le note Giacomo Leopardi (+1837) dans son *Zibaldone* – de

37 « Pensées », n° 205 (139) in *Œuvres complètes*, éd. J. Chevalier, Paris, Gallimard (La Pléiade), 1954, p. 1139. Voir aussi l'article « Luxe » de Saint-Lambert dans l'*Encyclopédie* pour les « grands, riches sans fonctions », le luxe n'a pour mobile « que la fruite de l'ennui » et fait passer leur âme « d'objets en objets, qui l'amusement sans la remplir et sans l'occuper » (*Encyclopédie*, éd. A. Pons, Paris, Garnier-Flammarion, 1986, vol. II, p. 216).

38 *Le Roi se meurt*, éd. C. Aubray, Paris, Larousse (Nouveaux classiques), 1972, p. 42.

Références

- 1 « uniformité produite par la variété même »³⁹. La notion d'*ennui* retrouve ici son sens fort, étymologique (*ennuyer* < *inodiare*) : s'y exprime la haine (*odium*), autrement dit le dégoût viscéral d'un monde devenu insupportable. La mélancolie du roi traduit son état d'aliénation : il est incapable d'agir sur le réel, de sorte que – sans être absentes (Laforgue 2003 : 150-152) – les implications morales et politiques du tyran figé à sa table se perdent dans la subjectivité et le spleen baudelairiens. Entraînées dans un mouvement d'intériorisation, elles soutiennent une vision désenchantée de soi et de la vie. La table, source de plaisirs, source de scandale aussi, s'est transformée en un abîme d'*ennui*.
- ARLÈS Paul (2016), *Une Histoire politique de l'alimentation, du paléolithique à nos jours*, Paris, Max Milo.
- BASCHET Jérôme (2003), « Les Sept Péchés capitaux et leurs châtements dans l'iconographie médiévale », in *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, C. Casagrande et S. Vecchio, trad. P.-E. Dauzat, Paris, Aubier, pp. 374-376.
- BAUER Gerd (1987), « In Teufels Küche », in *Essen und Trinken in Mittelalter und Neuzeit*, I. Bitsch, T. Ehlert et X. von Ertzdorff (dir.), Sigmaringen, Thorbecke, pp. 129-134.
- BECKER Karin (2017), *Gastronomie et littérature au XIX^e siècle*, Orléans, Paradigme.
- BOUDOU B., M. DRIOL et P. LAMBERSY (1987), « Carnaval et Monde renversé », in *Études sur la Satyre Méthippée*, F. Lestringant et D. Ménager (dir.), Genève, Droz, pp. 105-119.
- BURDE Mark (2018), « Le Songe d'Enfer et ses antécédents latins », in *Raoul de Houdenc et les routes nouvelles de la fiction*, 1200-1235, S. Douchet (dir.), Aix-en-Provence, PUP, pp. 23-32.
- CAPRI Olivia (2012), *Les Guerres de religion (1559-1598). Un conflit franco-français*, Paris, Ellipse.
- CASAGRANDE Carla et Shveta VECCIO (2003), *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, trad. P.-E. Dauzat, Paris, Aubier.
- CORVELLARI Alain (2005), *La Voix des clercs. Littérature et savoir universitaire autour des dits du XIII^e siècle*, Genève, Droz.
- DEBAILLY Pascal (2012), *La Muse indignée. Tome I : La satire en France au XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier.
- DEMAUVES Mineille (2018), « Construction et déconstruction de l'allégorie dans le *Songe d'Enfer* de Raoul de Houdenc », in *Raoul de Houdenc et les routes nouvelles de la fiction*, 1200-1235, S. Douchet (dir.), Aix-en-Provence, PUP, pp. 73-82.
- HASSEL James W. (1982), *Middle French Proverbs, Sentences, and Proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies.
- JANKÉLYTSCHEV Vladimir (1964), *L'Ironie*, Paris, Flammarion, coll. « Champs ».
- JEANNERET Michel (1987), *Des mets et des mots : banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris, Corti.
- JEAY Madeline (2006), *Le Commerce des mots. L'usage des listes dans la littérature médiévale (XIII^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz.
- LAFORGUE Pierre (2003), « Baudelaire et la royauté du spleen. Le poète, la mélancolie et la révélation », in *Les Fleurs du mal. Colloque de la Sorbonne*, A. Guyaux et B. Marchal (éds), Paris, PUPS, pp. 143-160.
- LAURENT Françoise (2018), « Ils ne sont mais tant de meneustreus / Que ne sai à dire des quels / Ge sui. Point de vue et mise en récit dans le *Songe d'Enfer* et le *Dit de Raoul de Houdenc* », in *Raoul de Houdenc et les routes nouvelles de la fiction*, 1200-1235, S. Douchet (dir.), Aix-en-Provence, PUP, pp. 139-149.

39 Zibaldone di pensieri, éd. A. M. Moroni Milan, Mondadori, 1972, vol. II, p. 802 : « L'uniformità è nota [ennui], e la nota uniformità. D'uniformità vi sono moltissime specie. V'è anche l'uniformità prodotta dalla continua varietà [...] ! » (nous soulignons).

- LAURIoux Bruno (2011), *Écrits et images de la gastronomie médiévale*, Paris, Éditions de la BnF.
- LAURIoux Bruno (2018), « Écrire ce que manger veut dire : la production documentaire des banquets politiques à la fin du Moyen Âge », in *Le Banquet. Manger, boire et parler ensemble (XIII-XVII^e siècles)*, B. Laurioux, A. Paravicini Bagliani et E. Ribiri (dir.), Florence, Sismel/Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus Library », n° 91, pp. 103-137.
- LEGROS Hugette (2013), « *Le Songe d'Ynifer* de Raoul de Houdenc : l'allégorie au service d'une éducation divertissante », in *Le Sens caché. Usages de l'allégorie du Moyen Âge au XVII^e siècle*, F. Wild (dir.), Arras, Artois Presses Université, pp. 15-37.
- LE GORFF Jacques (1996), *Saint Louis*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires ».
- MICHON Pierre (2017), *Table*, Paris, L'Héne.
- МУНДЛЕНАЛЪЕ Jean-Claude (1995), « Le Tyran à table. Intertextualité et référence dans l'invective politique à l'époque de Charles VI », in *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge*, J. Blanchard (dir.), Paris, Picard, pp. 49-62.
- МУНДЛЕНАЛЪЕ Jean-Claude (2018), « Le Banquet à l'épreuve de la satire médiévale et renais-
sante », in *Le Banquet. Manger, boire et parler ensemble (XIII-XVII^e siècles)*, B. Laurioux, A. Para-
vicini Bagliani et E. Ribiri (dir.), Florence, Sismel/Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus
Library », n° 91, pp. 69-76.
- PASTOURNAU Michel (1986), *Figures et couleurs. Étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*,
Paris, Le Léopard d'Or.
- RIMMEL Victoria (2005), « The Poor Man's Feast: Juvenal », in *The Cambridge Companion to Roman
Satire*, K. Freudenberg (dir.), Cambridge, Cambridge University Press, pp. 81-94.
- SCHILLER Friedrich von (1947), *Poésie naïve et sentimentale*, éd. et trad. R. Leroux, Paris, Aubier.
Service de reproduction des thèses.
- SOULIÉ Marguerite (1980), *L'Inspiration biblique dans la poésie religieuse d'Agrippa d'Aubigné*, Lille,
Service de reproduction des thèses.
- WTNANDY André (1974), « La Satire comme instrument politique au XVII^e siècle », in *Culture et poli-
tique en France à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance*, F. Simone (dir.), Turin, Accademia
delle Scienze, pp. 269-291.

bsn
PRESS
a contrario **CAMPUS**

Manger et boire ensemble sont des actes distinctifs de l'humain, être social par excellence. Depuis l'Antiquité, la table et le lieu qui l'accueille sont devenus le cadre privilégié de rencontres et d'échanges entre les membres d'une famille, d'une communauté, ou celui d'un face à face avec autrui. Aujourd'hui, l'univers de la table semble occuper une place de plus en plus grande dans notre société, notamment à travers les médias et les technologies de communication. Ce volume invite le lecteur de suivre les pistes de réflexion sur la thématique du partage alimentaire proposés par des chercheur·e·s en littérature, linguistes, archéologues, historiens et anthropologues. Il réunit des interventions présentées au colloque « Autour de la table à travers le temps. Manger, boire et communiquer », organisé les 3 et 4 décembre 2018 par la Formation doctorale interdisciplinaire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne. Il est enrichi des contributions de spécialistes qui permettent d'avoir un meilleur panorama des recherches actuelles sur ce sujet incontournable dans nos sociétés. Les textes de la première partie de l'ouvrage plongent le regard dans les discours sur la table et examinent la manière dont l'imaginaire alimentaire se met en place à travers les propos de table ou les récits sur la table. Dans la deuxième partie, il est question de pratiques et rites alimentaires : on y étudie ce qu'ils révèlent des relations entre les personnes d'une collectivité ou entre différentes civilisations.

Panayota Badinou, Jean-Claude Mühlethaler et Maria Vamvouri *Autour de la table. Manger, boire et communiquer*

Autour de la table. Manger, boire et communiquer

Sous la direction de Panayota Badinou,
Jean-Claude Mühlethaler et Maria Vamvouri

bsn
PRESS